

### LE CONTENU QUÉBÉCOIS DANS LES ALIMENTS VENDUS AU QUÉBEC ET LA PART DES ACHATS ALIMENTAIRES RÉALISÉS AUPRÈS DES FOURNISSEURS LOCAUX

La notion de « contenu québécois » et celle de « part des produits québécois » sur le marché alimentaire au Québec se rapportent à deux concepts différents. Le contenu québécois illustre la contribution de la demande alimentaire des consommateurs à l'économie du Québec, tandis que la part des produits québécois représente plutôt la proportion des produits alimentaires fabriqués ou produits au Québec et vendus dans le secteur du commerce de détail et des services alimentaires du réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des marchés institutionnels privés et publics (HRI). Le présent numéro de *BioClips* permettra de distinguer les éléments propres à chacun des concepts et de présenter les estimations de leurs valeurs en 2019.

#### L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE QUÉBÉCOISE VEND 48 % DE SES PRODUITS ALIMENTAIRES SUR LE MARCHÉ LOCAL

Les estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour 2019 révèlent que 14,2 G\$ sur quelque 30 G\$ des ventes finales de l'industrie bioalimentaire<sup>1</sup> sont réalisés au Québec. Près de 7,4 G\$ (ou 25 %) des ventes sont dirigés vers le reste du Canada et 8,2 G\$ (ou 27 %), vers les marchés extérieurs.

Les ventes au Québec sont effectuées à 91 % (ou 12,9 G\$) auprès des commerces de détail alimentaires et du secteur HRI, tandis que la partie restante (1,3 G\$) est destinée à un usage non alimentaire.

#### L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DU QUÉBEC ESTIMÉE À 52,5 %

Les ventes des agriculteurs, des pêcheurs et des transformateurs du Québec auprès des commerces de détail et du réseau HRI ne comblent pas entièrement la demande québécoise en produits bioalimentaires. En effet, le commerce de détail et le secteur HRI s'approvisionnent en produits bioalimentaires sur les marchés extérieurs pour une valeur de 11,7 G\$, desquels 6,3 G\$ proviennent du reste du Canada et 5,4 G\$, du marché international. Tout compte fait, les achats alimentaires du commerce de détail et du secteur HRI s'élèvent à 24,6 G\$ (12,9 G\$ + 11,7 G\$). Les achats réalisés en 2019 auprès de fournisseurs québécois constituent environ 52,5 % de cette somme totale de 24,6 G\$. Une grande proportion des achats réalisés au Québec, soit 93 %, correspond aux produits alimentaires transformés. Les produits non transformés provenant du secteur agricole et de la pêche comptent pour les 7 % qui restent.

La part des produits alimentaires québécois dans le commerce de détail et le réseau HRI reste difficile à déterminer de façon précise puisqu'il n'existe pas de banque de données qui permette d'établir l'origine géographique de tous les produits et de suivre toutes les étapes de leur vente. Cependant, il est possible d'en mesurer l'ordre de grandeur annuellement et de suivre sa progression par rapport aux autres provenances.

Tableau 1 : Provenance, par région, des achats alimentaires réalisés par le commerce de détail alimentaire et le secteur HRI au Québec (estimations)

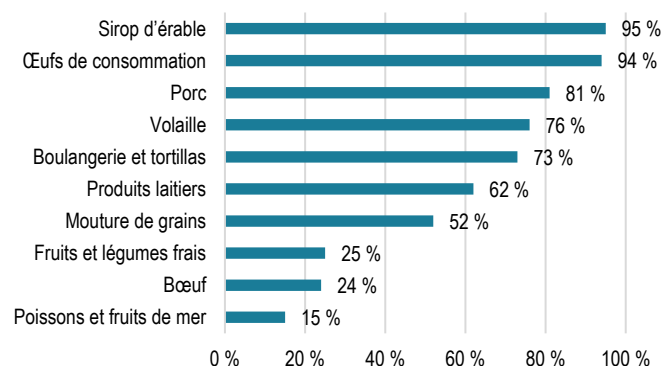
| Provenance | 2013   | 2015   | 2017   | 2018*  | 2019*  |
|------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Québec     | 52,6 % | 51,8 % | 50,8 % | 50,6 % | 52,5 % |
| Canada     | 24,5 % | 23,2 % | 26,6 % | 26,5 % | 25,7 % |
| Étranger   | 22,9 % | 25,0 % | 22,6 % | 22,9 % | 21,8 % |

\* Résultats préliminaires.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec (ISQ), modèle intersectoriel du Québec; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Ce pourcentage varie de façon importante selon les catégories de produits alimentaires. Les estimations de 2019 indiquent que l'achat de produits comme le sirop d'érable, les œufs de consommation et le porc s'effectue en majorité auprès de fournisseurs québécois, tandis que des fournisseurs à l'extérieur de la province assurent principalement l'approvisionnement en bœuf et en poissons et fruits de mer transformés.

Figure 1. Estimation de la part des fournisseurs québécois dans l'achat de quelques produits alimentaires par le commerce de détail alimentaire et les services alimentaires du Québec en 2019



Sources : Statistique Canada, ISQ, modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

#### LA DEMANDE ALIMENTAIRE AU QUÉBEC SE CHIFFRAIT À 51,1 G\$ EN 2019

À la somme de 24,6 G\$ (achats de produits alimentaires par les détaillants et le réseau HRI) s'ajoutent 26,5 G\$ pour tenir compte d'autres dépenses, comme les coûts de transport, d'entreposage, de fonctionnement et de

1. Les ventes finales sont réalisées par le complexe agriculture-transformation alimentaire (aliments et boissons) sur les marchés finaux.

main-d'œuvre, et des marges bénéficiaires des détaillants et des restaurateurs. Par conséquent, la valeur de la demande alimentaire des consommateurs s'établit à 51,1 G\$ (24,6 G\$ + 26,5 G\$), ce qui représente l'ensemble des achats de produits et de services alimentaires réalisés dans la province par les consommateurs (Québécois, touristes, etc.). Le commerce de détail alimentaire représente 66 % de la valeur totale de la demande alimentaire, et le réseau HRI, 34 %.

Tableau 2 : Répartition de la demande alimentaire au Québec en 2019

|                                           |                                                               |          |       |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|----------|-------|
| Commerce de détail alimentaire            | Magasins d'alimentation                                       | 26 G\$   | 50 %  |
|                                           | Autres magasins alimentaires et circuits de commercialisation | 8 G\$    | 16 %  |
| Services alimentaires                     | Restauration commerciale                                      | 14 G\$   | 28 %  |
|                                           | Restauration non commerciale                                  | 3 G\$    | 6 %   |
| Total de la demande alimentaire au Québec |                                                               | 51,1 G\$ | 100 % |

Sources : Statistique Canada, Restaurants Canada et fsSTRATEGY; compilation et estimations du MAPAQ.

LA PART DE 52,5 % ET LA NOTION DE CONTENU QUÉBÉCOIS

Il convient de souligner que la part de 52,5 % des achats de produits québécois ne prend pas en considération le fait que certains ingrédients de ces produits, ou certains intrants intermédiaires, peuvent provenir de l'extérieur du Québec. La seule considération qui entre en ligne de compte est que le produit alimentaire ait été vendu au secteur de la distribution (commerce de détail et HRI) par un producteur, un pêcheur ou un transformateur situé au Québec.

Pour tenir compte des origines des intrants intermédiaires et des services québécois dans les produits alimentaires achetés par les consommateurs d'ici, il faut recourir à la notion de « contenu québécois ».

LE CONTENU QUÉBÉCOIS, C'EST QUOI?

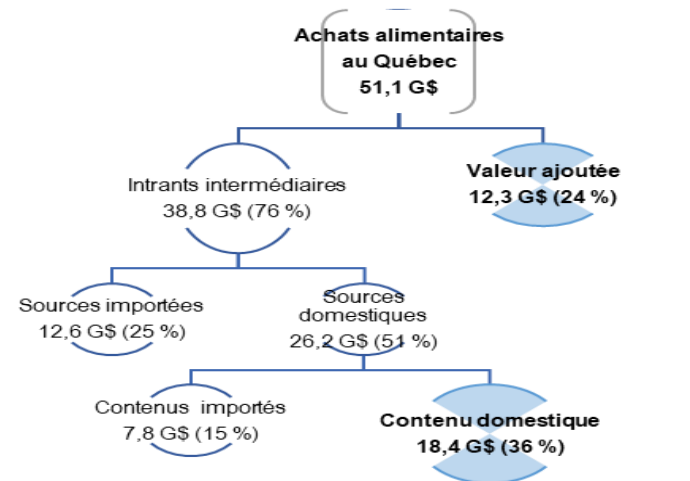
Le contenu québécois est déterminé par une estimation de ce qui est effectivement produit au Québec et vendu sur le marché du Québec, après avoir exclu toute forme d'importation. Il concerne, premièrement, l'utilisation d'intrants intermédiaires de source entièrement domestique et, deuxièmement, la valeur ajoutée québécoise générée, notamment, dans les maillons de la chaîne alimentaire. Rappelons que la valeur ajoutée équivaut à l'écart entre la valeur des ventes et le coût des biens et services agricoles et non agricoles qui sont utilisés dans le processus de production (intrants intermédiaires). La valeur ajoutée comprend ainsi la valeur du travail des employés et des entrepreneurs et la rémunération des actifs utilisés au Québec dans les activités de production.

LE CONTENU QUÉBÉCOIS DANS LA DEMANDE FINALE DES PRODUITS BIOALIMENTAIRES AU QUÉBEC S'ÉLÈVE À 31 G\$

La demande alimentaire des consommateurs, qui s'élève à 51,1 G\$, a généré 12,3 G\$ en valeur ajoutée directe, soit 24 % de la valeur de la demande alimentaire. Comme le montre la figure 2, la différence de 38,8 G\$ (51,1 G\$ - 12,3 G\$) représente ce que les détaillants et les acteurs du réseau HRI alimentaire québécois ont dépensé en biens et services intermédiaires, notamment pour les produits bioalimentaires. Cette somme inclut les importations directes de produits alimentaires et non alimentaires qui s'élèvent à 12,6 G\$. Elles sont constituées principalement de fruits et de légumes frais et transformés, de boissons, de viandes et de produits laitiers. Ainsi, l'approvisionnement auprès de sources domestiques se chiffre à 26,2 G\$. De cette somme, on déduit 7,8 G\$ qui correspondent aux importations réalisées par les fournisseurs des détaillants et du réseau HRI. Le solde de 18,4 G\$, équivalant à 36 % de la

valeur de la demande alimentaire, représente principalement la valeur ajoutée générée par les fournisseurs du secteur, notamment les producteurs agricoles, les pêcheurs et les transformateurs d'aliments et de boissons du Québec. Il en résulte que 60 % (en additionnant les pourcentages de la valeur ajoutée [24 %] et du contenu domestique [36 %] à la figure 2) du total de la demande alimentaire, ou 30,7 G\$ (en additionnant, cette fois-ci, les montants [12,3 G\$ + 18,4 G\$] à la figure 2), cadre avec ce que l'on entend par « contenu québécois ».

Figure 2. Contenu québécois dans la valeur de la demande alimentaire du Québec en 2019



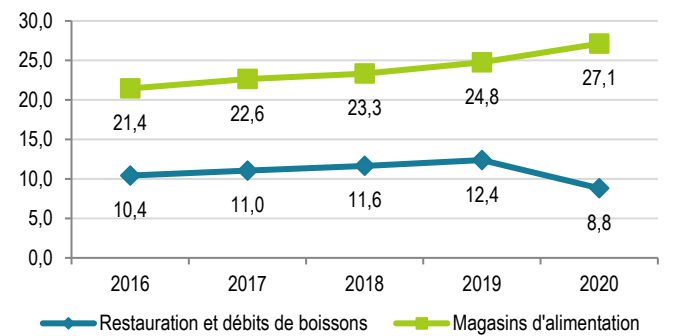
Notez que la somme des montants ou des pourcentages peut différer du total, en raison de l'arrondissement.

Sources : Statistique Canada, ISQ, modèle intersectoriel du Québec; compilation du MAPAQ.

LE CONTENU QUÉBÉCOIS ET LA PANDÉMIE EN 2020...

Les données de Statistique Canada pour la période allant de janvier à octobre 2020 montrent que les ventes dans la restauration commerciale et les débits de boissons ont reculé de 29 % au Québec par rapport à la même période en 2019, tandis que les ventes réalisées par les magasins d'alimentation ont augmenté de 10 %.

Figure 3. Ventes (en G\$) dans les magasins d'alimentation, la restauration commerciale et les débits de boissons, 2016 à 2020 (pour les mois de janvier à octobre)



Source : Statistique Canada, tableaux 21-10-0019-01 et 20-10-0008-01; compilation du MAPAQ.

Il est encore tôt pour évaluer avec précision les répercussions de la pandémie sur le contenu québécois. On peut s'attendre cependant à ce que la diminution des ventes dans le réseau HRI entraîne des conséquences directes et indirectes notamment sur l'emploi et les profits, composantes de la valeur ajoutée. Par ailleurs, l'accroissement des ventes dans le commerce de détail ne parviendra pas à compenser toutes les pertes dans le secteur HRI. Cependant, la ferveur envers l'achat local a probablement favorisé l'accroissement du contenu québécois, dont l'importance ne peut encore être mesurée.